

Monsieur Loïc ROUEIL
Commissaire Enquêteur
3 Rue des Vignes
53200 CHEMAZE

A

Madame DAVENEL préfecture de la Mayenne
46, Rue MAZAGRAN
BP 1507
53015 LAVAL CEDEX

Objet : - Enquête publique destinée à autoriser l'exploitation par la société "IMAYE GRAPHIC", d'une extension et d'une régularisation dans le contexte du remplacement d'une ligne d'impression "offset" sur le site de Laval (53000).

Références : - Arrêté préfectoral du 7 mars 2017 de Monsieur le Préfet du Département de La Mayenne // Désignation du tribunal Administratif N° E17 000021 / 44 du 7 février 2017.

Madame DAVENEL,

Dans le cadre de l'enquête publique citée en objet, et des documents de fin d'enquête que je vous ai remis le vendredi 2 juin 2017, j'ai l'honneur de vous confirmer qu'une erreur s'est glissée dans la rédaction du rapport.

En effet, dans le document intitulé "Rapport-Conclusions du Commissaire Enquêteur", au chapitre III, Page 36, Point 14, on peut lire, "*Lors de l'échange Procès-Verbal de synthèse / Mémoire en réponse, la société BRIDOR a élaboré ... etc.*". Le nom de la société BRIDOR a été porté dans cette phrase par erreur et il y a lieu de lire "la société IMAYE GRAPHIC".

Veillez agréer, Madame DAVENEL, l'expression de ma considération.

A LAVAL, le mardi 20 juin 2017,



Loïc ROUEIL
Commissaire Enquêteur